



Réunion du groupe-pays Turquie

Le Mercredi 9 juillet 2014, de 10h à 12h30
A Cités Unies France, 9 rue Christiani, 75018 Paris

Compte-rendu

Introduction

Nicolas Wit, directeur général adjoint à Cités Unies France, donne le contexte de la tenue de cette réunion. Il rappelle à la fois le caractère récent de la création du groupe-pays, sa dynamique naissante et la signature de plusieurs accords de coopération décentralisée formalisés ces dernières années. Suite au souhait du Conseil général de la Gironde de ne pas conserver la présidence du groupe-pays Turquie, Cités Unies France s'est rapprochée de la ville de Strasbourg. Entre temps, Roland Ries, maire de Strasbourg, a été proposé et élu –le 03 juillet 2014- nouveau président de Cités Unies France, après la démission de Michel Delebarre. Afin de ne pas cumuler deux présidences, Roland Ries a proposé que le groupe-pays Turquie soit présidé par son adjointe aux affaires européennes et internationales, madame Nawel Rafik Elmrini.

Nicolas Wit précise également que madame Martine Vassal, maire adjointe à la ville de Marseille, a été élue présidente déléguée de Cités Unies France. Il rappelle que Kadir Topbas, maire d'Istanbul, a été réélu président de CGLU en octobre 2013 et reconduit à la mairie d'Istanbul en mars 2014 et que la Turquie est membre de la « task force » crises et catastrophes de CGLU, présidé ma-par la ville de Genève. Istanbul abrite par ailleurs un bureau de CGLU (section Moyen-Orient et Asie de l'Ouest).

A sa suite, la nouvelle présidente du groupe pays, adjointe au maire chargée des affaires européennes et internationales à la ville de Strasbourg, Madame Rafik Elmrini salue tous les participants et rappelle les motivations de l'engagement de la ville de Strasbourg en Turquie. La première raison, est la forte présence à Strasbourg d'une communauté turque très active et la seconde est liée au statut de Strasbourg qui regroupe plusieurs institutions européennes. Deux fois par an, en mars et octobre, se réunissent au Conseil de l'Europe les élus de 47 pays membres, au sein du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe. La Turquie en fait partie. .

Elle propose à l'ensemble des membres du groupe-pays Turquie de profiter du réseau du conseil de l'Europe en organisant une réunion à Strasbourg lors d'une session du conseil de l'Europe afin de rencontrer les élus turcs. Le Conseil de l'Europe est un réseau fort et les relations de Strasbourg avec le ministre turc des affaires européennes, M. Mevlut Çavuşoğlu, très bonnes.

Aujourd'hui, un accord formalisé lie Strasbourg à Kayseri ; d'autres liens non formels existent avec Istanbul et Izmir. A Kayseri, le partenariat s'est fondé sur la mobilité urbaine et durable autour de la protection du patrimoine. Le projet de préservation d'un quartier historique – Germir- a bien fonctionné et a permis d'y associer les écoles d'architectures des deux villes. Ce projet est lié à la prise de conscience récente de Kayseri sur l'importance de la valorisation de son patrimoine. Elle s'engage à mettre tout le dynamisme de Strasbourg au service du groupe-pays.

Actualité des partenariats - tour de table

Région de PACA

Tentative de création d'un partenariat il y a 10 avec Izmir et Foça, mais difficultés dans la formalisation du partenariat par-semble-t-il- manque d'intérêt partagé.

Une action est cependant toujours en cours, lié à la préservation du littoral et de ses espèces avec une station biologique, appuyée par la Tour du Valat en Camargue (<http://www.tourduvalat.org/>). Cette action n'est pas menée en partenariat avec une collectivité turque, mais peut être un point d'appui pour de futurs partenariats

Le représentant de l'AFD, M. Philippe Lecrinier rappelle leur coopération financière de longue date avec Izmir, financement d'une partie du programme de bateau bus il y a 2 ans ; extension de deux lignes de tramways, organisation en octobre 2014 d'un séminaire méditerranéen sur les transports durables. Il rappelle l'existence de l'instrument FEXTE -fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences- qui est utilisable pour promouvoir l'expertise territoire dans le cadre de partenariats de coopération décentralisée existants ou à venir, avec des pays aux revenus intermédiaires.

Bernard Cornut, ingénieur de l'ADEME à la retraite, ajoute qu'Izmir avait postulé pour un jumelage européen portant sur la coopération sur la pollution de l'air, et que Marseille accueillera en septembre prochain, 2 étudiants stagiaires turcs pour étudier les pollutions dans les ports.

Astrid Frey rappelle que le Conseil général d Gironde coopère dans un domaine similaire, entre deux parcs ornithologiques (dont celui du Teich). En Turquie, les parcs naturels sont gérés par le ministère des forêts.

Éléments sur la Turquie post élections municipales et après l'adoption de la loi sur la métropolisation par Bertrand Buchwalter, centre d'analyse, de prévision et de stratégie, quai d'Orsay

Après l'attentisme qui a caractérisé la période pré-municipales (qui se sont tenues en même temps qu'en France : le 30 mars 2014), le contexte politique bilatéral est plus porteur, marqué par de nombreuses visites à haut niveau. Le climat entre la France et la Turquie est apaisé ; la visite du président Hollande en Turquie en janvier a été la première à ce niveau depuis 1992. Les collectivités locales expriment leur volonté d'avancer quelque soient les réalités politiques entre les Etats.

Après les élections municipales du 30 mars 2014, l'AKP a conservé ses principaux bastions et s'est maintenu à un score très élevé (environ 45%). Le CHP a légèrement progressé, pour l'essentiel dans ses régions traditionnelles (mer Egée, littoral) mais a perdu le contrôle d'Antalya. Le MHP s'est stabilisé à 15%. Le parti kurde du BDP a fait de bons scores dans le Sud-Est.

A noter que pour la première fois, des élections présidentielles au suffrage universel direct se tiendront les 10 et 24 août. Trois candidats s'affronteront : Recep Tayyip Erdogan (AKP), le candidat commun CHP-MHP Ekmeleddin Ihsanoglu et le candidat du BDP (Selahattin Demirtas)¹.

La **nouvelle loi sur la métropolisation** adoptée en décembre 2012 a abouti à 29 métropoles, dont 13 nouvelles et supprime certains échelons, proches des citoyens. Elle consacre la prédominance de l'urbain sur le périurbain et le rural.² Elle ouvre aussi de larges possibilités de contractualisation aux métropoles, notamment pour nouer des partenariats avec des collectivités étrangères. Les compétences dévolues –même si tout n'est pas encore tout à fait clair- concernent surtout les infrastructures et équipements.

Les participants ont également mentionné le rôle que pouvait jouer la diplomatie des villes afin de promouvoir la réconciliation turco-arménienne, par exemple autour d'un dialogue entre élus des trois pays. La présidente du groupe-pays propose une rencontre entre élus locaux turcs et arméniens à Strasbourg et de dresser une passerelle avec le groupe-pays Arménie de Cités Unies France ;

¹ Voir par exemple : <http://www.zamanfrance.fr/article/campagne-presidentielle-inedite-en-turquie-10939.html>

² Voir à ce propos l'article de JF Perouse <http://dipnot.hypotheses.org/37>

Présentation du colloque Vivapolis sur la ville durable, Caroline Olivier, chef de projet ville durable à UBI-France

Madame Véronique Priour, chef de pôle environnement et infrastructures à UBI-France Turquie commence par rappeler le but de ce colloque qui est de valoriser le savoir faire français en matière d'aménagement urbain. Ce sera aussi un moment de partage d'expérience pour les collectivités françaises.

Ce colloque se tiendra le 23 septembre 2014 à Istanbul. Il s'inscrit dans la stratégie de promotion de la marque Vivapolis qui traduit la vision de la France de la ville durable. Plusieurs acteurs français seront présents, notamment, des collectivités territoriales et des entreprises françaises. En vue de permettre un dialogue franc entre collectivités turques et françaises, les membres du groupe-pays souhaitent qu'il y ait une rencontre en marge du colloque le lendemain de préférence afin de leur permettre d'échanger avec leurs partenaires turcs.

Cités Unies France est chargé d'organiser cette rencontre entre collectivités qui pourrait tourner autour du rôle des élus locaux pour construire la ville durable. Un courrier sera élaboré à l'intention des associations de collectivités turques (Union des municipalités de Turquie, Union des municipalités de Marmara, CGLU-MEWA à Istanbul) afin de leur proposer cette rencontre. Le lieu exact, le thème, le format et la date doivent maintenant être rapidement arrêtés.

Caroline Olivier, qui présente le déroulé du colloque, donne l'information de la mise en ligne très bientôt d'un site internet sur le colloque, bilingue franco-turc. Un lien sera communiqué très prochainement.

Mme Elmrini propose de prendre attache avec le ministre des affaires européennes, Mevlut Çavuşoğlu, afin qu'il participe au colloque et que les collectivités françaises puissent le rencontrer.

Sur la base de ces informations, chaque collectivité française est chargée individuellement de relancer son partenaire turc pour les informer de sa participation –ou non- et pour l'inviter à se rendre à Istanbul. Les collectivités suivantes sont pour le moment intéressées : Strasbourg, Paris, Communauté urbaine de Bordeaux.

Conclusion

- L'idée d'un déplacement collectif de plusieurs collectivités françaises à l'occasion du colloque Vivapolis à Istanbul est retenu, à la fois pour faire connaître l'expertise territoriale des collectivités françaises dans la ville durable, organiser une rencontre entre collectivités des deux pays et effectuer plusieurs rendez-vous, à Istanbul et peut-être Ankara (NB : ouverture de la ligne de train rapide Istanbul – Ankara le 25 juillet qui relie les deux villes en 3h30) ;
- La présidence du groupe-pays propose une prochaine réunion du groupe-pays à Strasbourg lors d'une session du congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
- La présidence du groupe-pays propose de travailler à un dialogue entre élus locaux d'Arménie, de Turquie et de France, en lien avec le CPLR et le groupe-pays Arménie.

Compte-rendu établi par Cités Unies France

LISTE DES PARTICIPANTS

Genre	Nom	Prénom	Fonction	Organisme
Madame	Alléon	Alexandra	Collaboratrice du maire	Cabinet du maire de Strasbourg
Monsieur	Buchwalter	Bertrand	Centre d'analyse, de prévision et de stratégie	Ministère des affaires étrangères et du développement international
Madame	Bora	Didem	Coordinatrice de projets	TUSIAD
Monsieur	Cornut	Bernard	Ingénieur retraité ADEME	
Monsieur	Fleury	Jean	Chargée de mission	Conseil régional Provence Alpes Cote d'Azur
Madame	Frey	Astrid	Chargée de mission	Cités Unies France
Monsieur	Lecrinier	Philippe	Coordinateur géographique	AFD
Madame	Millet	Sandrine	Chargée de mission aux relations internationales	Strasbourg
Madame	Olivier	Caroline	Chef de projet	UBIFRANCE
Madame	Priour	Véronique	Chef pôle environnement	UBIFRANCE
Madame	Rafik Elmrini	Nawel	Adjointe aux relations internationales, présidente du GP Turquie	Strasbourg
Monsieur	Suphanvorranop	Ekkaphol	Deuxième secrétaire	Ministère de l'écologie, du développement durable
Monsieur	Wit	Nicolas	Directeur général adjoint	Cités Unies France

Monsieur	Zoungrana	Olivier	stagiaire	Cités Unies France
----------	-----------	---------	-----------	--------------------

PERSONNES EXCUSÉES

Genre	Nom	Prénom	Fonction	Organisme
Monsieur	Camus	Jean-Yves	Chargée de mission	Paris
Madame	Dusselier	Maryse	Chef du service coopération et solidarité internationale	Conseil général de la Gironde
Madame	Guyard	Marie	Chargée des relations internationales	Communauté d'agglomération de Rennes
Madame	Hamon	Pierrick	Secrétaire général	Ministère des affaires étrangères
Madame	Marion	Sophie	Chargée de mission	Conseil régional Pays de la Loire
Madame	Raimat	Anne	Directrice des relations internationales	Communauté urbaine de Bordeaux
Monsieur	Reznik	Claude	Adjoint délégué à la coopération décentralisée	Montreuil
Monsieur	Ries	Roland	Sénateur-maire	Strasbourg
Madame	Schmid	Dorothee	Chercheuse	IFRI
Monsieur	Tarrit	Fabrice	Chargé de Projet	Montreuil
Monsieur	Willette	Thibault	Directeur des affaires européennes, internationales et culture de la paix	Conseil général de la Seine Saint Denis